



BULLETIN MUNICIPAL n°54

EDITO

LES POTAGERS DU CŒUR

Les liens intergénérationnels se sont, au fil des ans, distendus. La famille est souvent dispersée. Certaines personnes âgées, en couple ou seules ne peuvent plus entretenir un potager, ce qui, pour eux, est un crève-cœur et il y a ceux qui par manque de terrain ne peuvent s'adonner à ce plaisir.

Alors, pourquoi ne pas essayer, pour le bonheur de chacun, de mettre en relation celles et ceux qui seraient prêts à voir de nouveau pousser carottes, salades, tomates, radis, etc.....sous leurs fenêtres et des jeunes motivés qui viendraient bêcher, semer, planter et partager une récolte et surtout partager des moments d'échange.

Ainsi, l'expérience des uns profiterait aux autres. Pendant quelques heures, la solitude serait rompue, le quotidien reprendrait des couleurs. Ce lien social indispensable à chaque personne renâtrait.

Les personnes intéressées par ce système d'entraide peuvent s'inscrire en mairie pour :

- je partage mon potager.
- j'entretiens votre potager.

C'est sur cette note d'espoir propice aux Fêtes de Noël que je vous souhaite une bonne et heureuse année 2013.

Nicole LESAIN

L'équipe municipale vous souhaite une
bonne et heureuse année 2013 !



MOT DU MAIRE

Chère Concitoyenne, cher concitoyen,

En cette fin d'année 2012, permettez-moi de revenir sur les travaux d'aménagement réalisés allée des Marronniers. Loin de moi de vouloir entretenir la polémique, mais il a été dit, semble-t-il, beaucoup de choses. Est-ce surprenant, peu de personnes sont venues consulter ce dossier en Mairie...mais les « On dit » ont fait le tour de notre village. Ce n'est pas de gaieté de cœur que j'ai pris la décision, suivi par mon Conseil Municipal, de faire couper les marronniers implantés sur cette artère. Mais cette décision, je l'assume totalement et ceci pour deux raisons. Tout d'abord, l'étude menée par l'Office National des Forêts concluait à la fragilité de certains de ces arbres et nous mettait face à nos responsabilités. Ensuite, il est très vite apparu, du fait même de la structure du sol, que les quelques arbres qui auraient pu subsister endommageaient ou risquaient à court terme d'endommager les réseaux enfouis.

Je le répète, j'assume totalement ce choix, il en était de ma responsabilité d'Elu. Des marronniers seront replantés, cela a été dit, cela a été écrit. Nous avons opté pour l'installation de fosses qui permettront de favoriser l'encrage des arbres et de protéger à la fois les différents réseaux mais également la chaussée.

Je tenais également à revenir sur la création du Regroupement Pédagogique Intercommunal Concentré de Charbonnier les Mines - Moriat et de l'ouverture de la 5^e classe qui nous a été signifiée par l'Inspection Académique le 26 juin 2012.

Je tenais vivement à remercier tous les acteurs de ce regroupement et tout particulièrement le Maire de Moriat, Gilles Rocha.

En effet, à l'heure où tous les indicateurs montrent l'attractivité croissante du Pays d'Issoire, je suis de ceux qui pensent qu'il nous faut consolider, renforcer notre offre de services sur le territoire. C'est en ce sens qu'est né ce regroupement, c'est en ce sens qu'a été créé également le quartier commercial du Puits Saint Alexandre..

Après une baisse de la population très sévère, Charbonnier les Mines est repassé à 934 habitants (937 en 1975 et ... 831 en 1990). C'est le fruit d'un travail constant des élus depuis de nombreuses années, c'est aussi le fruit d'une collaboration étroite avec tous les acteurs locaux.

Il reste bien sûr beaucoup à faire sur notre commune. Nous avons d'ores et déjà sollicité l'aide du Conseil Général pour les années à venir sur plusieurs dossiers : Ecole, quartier de Montagnat, création d'aires de jeux...

Notre territoire doit se donner les moyens de ses ambitions. Je remercie les délégués communautaires de notre commune qui siègent à la Communauté de Communes du Lembron Val d'Allier pour la qualité de leur travail. En effet, je reste persuadé que c'est dans le cadre de cette structure que nous serons à même de répondre aux défis de ces prochaines années.

Chères Concitoyennes, Cher Concitoyens, sachez que nous restons à l'écoute de vos préoccupations, sachez que je mettrai toute mon énergie pour le développement harmonieux de notre territoire.

Que 2013 apporte dans vos foyers tout le bonheur que vous souhaitez.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite de Bonnes Fêtes de Noël.

Pascal BERTHELOT

POINT SUR LES TRAVAUX

Les travaux de voirie sur la commune constituent un investissement important. Malgré cela, nous essayons de maintenir les chaussées de notre commune en bon état. C'est dans cette optique que, chaque année, nous réalisons des petits travaux de voirie complémentaires aux gros projets de voirie telle que l'Allée des Marronniers en 2012.

En Juillet 2012, les travaux réalisés sont au nombre de 4 :

Tout d'abord, l'impasse de Claix qui a nécessité un aménagement de chaussées en enrobé et la création de trottoirs en sable de sermentizon. Le montant des travaux s'est élevé à 40 671.18 € TTC.



Une chaussée en enrobé a également été créée au bout de l'impasse, rue Pasteur avec la mise en place d'un caniveau pour la récupération de l'eau de pluie.



Le bas du chemin de la Petite Mine a également été traité en enrobé pour permettre l'évacuation des eaux de pluie qui avaient tendance à stagner



sur le chemin et sur la route départementale.

Enfin, dans l'impasse des Laquais, un enrobé à froid de type « Compomac » a été réalisé. Il présente une grande souplesse, lors d'écartés importants de température. L'enrobé ne doit pas se fissurer. Le montant des travaux s'est élevé à 9 258.84 €.

Le Conseil Municipal a souhaité expérimenter la coupure de l'éclairage public de 23h45 à 03h45 durant une période de 6 mois.

Au mois de mars, à la fin de la période d'essai, le conseil statuera sur une décision définitive. Le choix se fera en fonction de l'économie constatée en tenant compte des gênes occasionnées et de la sécurité.

Enfin tous les 3 ans, le Conseil Général demande aux Communes de programmer les travaux qui feront l'objet d'une subvention au titre du Fonds d'Intervention Communal : le Conseil Municipal a établi son programme triennal, à savoir :

- tout d'abord, la restructuration de l'école afin de créer une classe supplémentaire.
- Ensuite, l'étude sur le Quartier de Montagnat.
- Enfin, la création d'une aire de jeux.

L'Adjoint aux travaux
Sébastien PAULET

INFOS MAIRIE

Nouvelle année

Le Maire et le Conseil Municipal invitent la population, les nouveaux habitants les présidents de sociétés locales, les enfants, les commerçants et artisans à la cérémonie des vœux qui aura lieu le **vendredi 11 janvier 2013 à 18 heures** à la salle polyvalente.

Au feu, Au feu, l'école des Petits Mineurs brûle !!!

Et oui, l'école a brûlé le temps de l'exercice qui s'est déroulé le mardi 20 novembre 2012. La fumée était là pour que les enfants se prennent au jeu ainsi que nos pompiers qui étaient présents pour faire encore plus vrai. L'évacuation a été très rapide. Bravo aux enseignants et aux élèves. Tout le monde était rapidement au point de rassemblement. Les enfants ont écouté les conseils des pompiers pour être prêts en cas d'un véritable incendie et surtout pour leur faire comprendre qu'il ne faut pas courir mais garder son sang-froid.

L'après-midi s'est terminée par les questions des enfants qui ont trouvé auprès des pompiers les réponses souhaitées. Je le redis. Bravo à tous.

ZAJIC Gilles

Problème récurrent : ADSL

Voilà de nombreuses années que la municipalité multiplie les contacts avec France TELECOM / ORANGE ainsi qu'avec les élus. Nous avons aussi lancé une pétition en 2011 qui a été envoyée à France TELECOM. De nombreux secteurs restent à 1 Go voir moins avec des coupures ce qui n'est pas concevable de nos jours.

Une discussion est en cours avec FT mais nous avons encore besoin de votre concours. Toute personne ayant des soucis de connexions est priée de se faire connaître rapidement en mairie pour que tous les problèmes des particuliers soient aussitôt remontés à FT.

Cantine

Presque comme des grands au restaurant

Les enfants de l'école de Charbonnier les Mines mangent tous les jours au restaurant !

En fait, ceux qui déjeunent à la cantine, mangent un repas élaboré par Céline et Bruno COSARD, propriétaires du tout nouveau restaurant « La P'tite eau »

Un établissement installé tout récemment dans le nouveau quartier commercial qui établit et fournit désormais et depuis la rentrée les repas de la cantine, tous les jours, pour des enfants heureux de déjeuner ensemble.

La municipalité a signé une convention et met à disposition des employés municipaux chargés de s'occuper des enfants, de leur servir les repas et pour les plus petits les aider à manger.

Site Internet

Pour rappel, la commune avec l'aide du conseil général a créé un site internet :

www.charbonnier-les-mines.fr

Il est mis à jour régulièrement et contient des infos pratiques, des photos, l'agenda des manifestations et d'autres infos à découvrir.

Marie-Laure JACQUET



Programme d'Intérêt Général (PIG) pour la réhabilitation des logements privés

Le P.I.G. a pour but d'accompagner les propriétaires dans la réalisation de travaux d'amélioration de leurs logements construits depuis plus de 10 ou 15 ans, grâce à une assistance administrative et des conseils techniques et financiers gratuits. Sous certaines conditions, des aides financières sont accordées.

Ces aides concernent :

- les travaux pour l'autonomie de la personne.
- les travaux d'économie d'énergie.
- les travaux d'amélioration de la sécurité et de la salubrité.

Attention ! Les travaux ne doivent pas commencer avant l'accord écrit des partenaires financiers. Les travaux doivent être réalisés par des professionnels.

Pour une information gratuite et personnalisée, contactez le Pays d'Issoire Val d'Allier Sud :

Emilie BARGE
Place du Postillon
63500 ISSOIRE
☎ 04-73-55-90-48

Mail : [e.barge @paysdissoirevaldalliersud.fr](mailto:e.barge@paysdissoirevaldalliersud.fr)

Site Internet : www.paysdissoirevaldalliersud.fr

ADIL 63

Quels sont mes **droits et devoirs** de locataire, de bailleur ?

Améliorer un logement, avec quelles **aides** ?

L'assurance **dommages ouvrages** est-elle obligatoire ?

Comment réduire ma facture de **chauffage** ?

Qu'est-ce qu'un **bouquet de travaux** ?

Que signifie **RT 2012** ?

Quelles sont les garanties d'un **contrat de construction de maison individuelle** ?

Pour la réponse à ces questions

contactez l'ADIL 63 Espace

129, avenue de la république

63100 CLERMONT-FERRAND

Tel : 04.73.42.30.75 - contact@adil63.org

site : www.adil63.org

Ses conseils sont totalement neutres et gratuits depuis 30 ans grâce aux acteurs de l'habitat du Puy-de-Dôme.

Renseignement par courrier, courriel ou téléphone à la maison de l'habitat (Clermont-Ferrand) tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30, sauf le lundi matin.

Des permanences juridiques sont assurées à ISSOIRE au centre social de la CAF - 15, rue du mas -
Tel : 04.73.89.17.24 les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis de chaque mois de 9h00 à 12h00.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le conseil municipal des jeunes a souhaité faire le tour de la commune. Durant cette visite, les enfants ont pu constater que des mégots de cigarettes et des excréments de chiens jonchaient le sol à proximité des écoles et des endroits publics fréquentés par nos concitoyens.

Après s'être concerté, le conseil municipal des jeunes a décidé de mettre en place des cendriers. Nos jeunes conseillers accompagnés d'élus se sont rendus plusieurs samedis matins à l'atelier municipal afin de les réaliser. Ceux-ci ont été confectionnés à partir d'anciens extincteurs réformés donnés généreusement par José ANASTACIO, chef de corps des pompiers. Ce fut dans la bonne humeur que les jeunes conseillers ont poncé, peint en blanc puis réalisé des dessins à la bombe avec des pochoirs.

Ceux-ci ont été installés dans plusieurs endroits de la Commune (salle des fêtes, écoles, dispensaire, Quartier Commercial...).



Une campagne de sensibilisation en direction des propriétaires de chiens : Ramasser les déjections de votre chien c'est obligatoire ; c'est un acte civique.

Afin de sensibiliser les propriétaires de chiens, deux affiches ont été réalisées avec l'aide de la commission jeunesse à partir de dessins faits par nos jeunes élus pour mettre en évidence qu'avec un peu de civisme, quelques gestes simples à pratiquer au quotidien. Votre chien ne sera plus "un gêneur" pour les autres. Vous aimez votre chien ? C'est grâce à votre comportement qu'il sera accepté.

J'aime mon chien, je ramasse, j'en suis responsable, j'en prends soin.

Car une déjection au beau milieu d'un trottoir, de quoi vous mettre de mauvaise humeur... Doit-on pour cela haïr toute la gent canine? Pour que votre chien soit accepté de tous, faites en sorte qu'il n'occasionne pas de nuisances. L'obligation de ramasser a été décrétée par arrêté du 2 avril 2002. Le ramassage des déjections est obligatoire même dans le caniveau.

Le conseil municipal des jeunes (CMJ) s'est réuni en présence de la commission animation jeunesse. Cette séance avait pour but de faire part de leurs projets.

Dans un premier temps, ils ont présenté le bilan de l'année 2012 avec deux réalisations majeures : la sensibilisation de la population sur l'importance de la propreté des trottoirs de la commune et l'embellissement de notre village puis ont suggéré des propositions d'actions pour l'année 2013.

Les idées ne manquent pas au sein de ce conseil municipal de jeunes.

Le Maire Adjoint
Laurent LASCOVITCH

Départ à la retraite chez les sapeurs-pompiers

Major ANASTACIO José



Dimanche 2 décembre 2012 au CSP de Brassac les Mines, lors de la remise des diplômes, la grande famille des sapeurs pompiers de Charbonnier Les Mines et de Brassac les Mines était réunie pour fêter la Sainte Barbe mais également le départ en retraite de l'un des leurs. En effet, le Major ANASTACIO José a tiré sa révérence en mettant fin à son engagement de sapeur-pompier volontaire accompagné de ses collègues, famille et amis.

Honoré de la médaille d'honneur avec rosette en argent pour le service exceptionnel rendu, cette médaille est décernée à tous les sapeurs pompiers qui se sont

particulièrement distingués dans l'exercice de leurs fonctions.

Engagé sapeur pompier volontaire depuis plus de 30 ans, il a suivi toutes les formations nécessaires, obtenu les grades et distinctions, il s'est aussi beaucoup investi dans l'amicale des sapeur-pompier, et il en sera membre pendant de nombreuses années.

Une vie de sapeur pompier s'arrête mais José ANASTACIO reste toujours un homme très volontaire, actif et dynamique, n'oublions pas que dans cet engagement sans faille de sa part, il a toujours été épaulé et soutenu par son épouse Gisèle et ses enfants Lionel et Magali, qui ont vu José partir précipitamment pour des interventions, des absences pour cause de formation ou de manœuvres...Merci José et Gisèle pour cet immense investissement de carrière de sapeur-pompier...

Lors de cette journée les sapeurs pompiers suivants : Caporal LASCOVITCH Laurent, Caporal MULLE Sébastien, Caporal PAULET Sébastien, Caporal STAMBIROWSKI Jérôme ont été promus au grade de Caporal Chef, et GAULFIER Florine, LOINTIER Beverly, MARQUES CARVALHO Daniel et TOLONE Richard ont été également promus au grade de Première Classe. Au sein de la caserne est intégré dans les effectifs le Première Classe DUMUR Valérian qui a suivi la formation de jeune sapeur-pompier à Brassac les Mines.

Toutes personnes intéressées pour devenir sapeur pompier volontaire peuvent contacter Le Lieutenant GUINET Eddie responsable de la caserne de Brassac le Mines au **06-30-66-47-68**, il aura également la gestion de la caserne de Charbonnier les Mines à partir de Janvier 2013, n'ayant pas de sous officier à Charbonnier les Mines, celui-ci deviendra le chef des deux centres d'interventions, nous tenons à le remercier également pour son engagement au sein de notre caserne.

Nous vous rappelons que pour tout incident survenant sur la commune, vous pouvez faire appel à nos services en composant **le 18 ou le 112** sur un mobile. Vous serez pris en charge par le centre opérationnel de direction des services d'incendie et de secours du Puy de Dôme, (CODIS), qui vous poseront des questions nécessaires afin que les moyens de secours soient déclenchés le plus rapidement possible sur les lieux.

Laurent LASCOVITCH

Bibliothèque

Horaires d'ouverture : **Mercredi de 13h00 à 14h00 et Samedi de 14h00 à 15h00**

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à appeler : ☎04.73.54.32.67 et 04.73.54.06.37

Les responsables : Mme LEW, Mme TIXIER et M. MESTRE

« Jouons le jeu » à Charbonnier-les-mines.

Cette année encore, l'association « les ateliers du chien à 3 pattes » vient, une fois par mois, animer la médiathèque. Claire déballe ses jeux le mardi de 17h à 18h30 et assure les permanences de la ludothèque itinérante. Ces animations jeux sont ouvertes à tous !

Alors, enfants, parents et grands-parents, n'hésitez pas à venir découvrir le stock de jeux (grands jeux en bois, coopératifs, de société...) et évoluer dans un univers convivial et ludique !

L'adhésion annuelle est de 8 euros pour toute la famille et vous donne la possibilité d'emprunter un jeu jusqu'à la prochaine permanence. Les dates pour les prochaines permanences sont à consulter sur l'agenda du site internet



« Le jeu favorise les rencontres et les échanges, facilite la socialisation et aide à l'apprentissage des règles de vie. »

Renseignements : lesateliersduchien3pattes@live.fr

INFOS DU C.C.A.S.

Nouvelles de nos anciens

Notre doyenne, Mme ARNAULD Marie qui avait fêté ses 104 ans, le 31 mai dernier, est décédée en août 2012. Elle est partie, entourée des siens et de tous ceux qui l'appréciaient.

Le 17 septembre 2012, invités par l'équipe de gériatrie de l'hôpital de Brioude, nous avons eu le plaisir de célébrer les 100 ans de Mme Odette GADAIX (notre ancienne bouchère).

Entourée de sa famille et amis, elle a apprécié les chansons de sa jeunesse, le délicieux framboisier et la coupe de champagne.

Repas des anciens

Le dimanche 20 Janvier 2013, à partir de 11 H 30, à la salle polyvalente, Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, les membres du C.C.A.S. invitent les anciens de notre commune à un repas festif, animé par un orchestre. Les jeunes, comme l'an dernier leur préparent une surprise...Pour celles et ceux qui ne peuvent ou ne souhaitent pas participer, un coffret cadeau leur sera porté par les membres du conseil municipal et du C.C.A.S. le samedi 19 Janvier 2013 à partir de 10 H 00.

Le C.C.A.S. peut vous aider.....La crise économique continue à plonger certains de nos concitoyens dans une détresse profonde. Des familles la subissent de plein fouet, c'est l'engrenage, la perte d'emploi, le chômage, les factures impayées, la peur du lendemain. Des jeunes sans ressource ne peuvent accéder à l'emploi et des personnes retraitées survivent avec le minimum vieillesse. Je souhaiterais rappeler que Monsieur le Maire et le C.C.A.S. sont attentifs à ces situations difficiles qui font basculer certains d'entre nous dans la précarité. Alors, pour celles et ceux qui ont besoin d'aide dans les démarches administratives, d'un coup de pouce financier, d'une écoute attentive et confidentielle, nous sommes présents.

N'hésitez pas à venir en mairie afin de nous rencontrer. Nous essaierons de trouver ensemble une solution à vos problèmes en toute discrétion.

Nicole LESAIN

Du nouveau à l'École Des Petits Mineurs

En cette rentrée scolaire 2012-2013, des changements ont été apportés à notre école.

Le premier étant la création en fin d'année scolaire 2011-2012 d'un **RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal)** entre les communes de Charbonnier -Les-Mines et Moriat.

Une convention déjà existante faisait que nous accueillions à l'école les enfants de Moriat de classe d'âge maternelle; désormais avec le RPI, l'ensemble des enfants des deux communes, de la Petite Section jusqu'au CM2 (115 élèves) suivent les enseignements au sein de l'École Des Petits Mineurs. Ce regroupement a eu pour effet le transfert du poste d'enseignant de Moriat sur l'école. Depuis le 04 Septembre 2012, il y a donc **cinq classes** réparties en deux classes maternelles et trois classes de cycle 2 et 3 (du CP au CM2).

Nous avons accueilli avec grand plaisir Mme BRUGIERE qui s'occupe de la classe des Moyens -Grands (29 élèves).

Mme VEZON enseigne dans la classe des Tout-petits et Petits (cette année il a été possible d'accepter 5 enfants âgés de deux ans) (24 élèves). Mme LÖW chargée de la classe de CP (14 élèves), M BERTHELOT chargé de la classe de CE1-CE2 (22 élèves) et Mme HEINRICH directrice et chargée de la classe CM1-CM2 (26 élèves) sont inchangés. M. CUENAT complète Mme HEINRICH sur sa classe les lundis et mardis.



Pour sceller la création de ce RPI et afin d'accueillir le plus chaleureusement possible les nouveaux arrivants sur la commune, les anciens parents d'élèves ont souhaité mettre en place un **pot de bienvenue** qui s'est déroulé le mardi 18 septembre à l'école. Nous remercions les parents et enfants qui se sont joints à nous pour cette occasion.

Afin de poursuivre le projet d'école mis en place l'an passé (qui a pour objectif d'amener les enfants à une meilleure réussite scolaire et de leur apporter un enrichissement culturel varié) les enseignants ont souhaité renouveler leurs actions au sein **des manifestations sportives dans le cadre de l'USEP** (rollers, art du cirque, épreuves athlétiques) et d'amener les enfants à un enrichissement culturel en leur offrant **la possibilité de visiter des œuvres du patrimoine local et national**.



Dans un autre registre, les classes du CP jusqu'au CM2 ont déjà participé, accompagnées des parents d'élèves, à l'évènement « **Nettoyons la Nature** » organisé par les Établissements E.LECLERC. Ils se sont déplacés dans tout le village, munis de gants de protection



et de sacs poubelles afin de ramasser les déchets laissés un peu partout.

Une sensibilisation au respect de la commune et de la nature a été promue auprès des enfants.

Les enfants ont pu remarquer avec grand bonheur, que les rues de la commune sont de plus en plus propres et que chaque année, il y a de moins en moins de déchets jetés donc à ramasser.

Enfin, remercions les nombreuses personnes qui ont participé au **LOTO** au profit de l'école qui a eu lieu le samedi 17 novembre 2012 à la salle des fêtes de Charbonnier Les Mines.

Nous vous souhaitons à tous et à toutes une agréable année scolaire.

Mme HEINRICH
Directrice de l'École Des Petits Mineurs.

Infos associations

PETANQUE

Bonne Année pour notre association. La place de la Liberté a toujours été bien remplie par nos différents concours.

De bons résultats en championnat des clubs sont à mentionner. Nos seniors masculins ont remporté 4 victoires sur 5 et évolueront, l'année prochaine, en division supérieure. L'équipe féminine termine 2^{ème} sur 6 en championnat féminin.

L'assemblée générale aura lieu le samedi 02 Février 2013, et sera suivie d'un repas à la salle polyvalente.

Pour l'année 2013, nos concours :

20 avril

Concours jeunes

05 mai

Challenge du Souvenir

27 juin

Concours des vétérans (+ de 55 ans)

28 juillet

Challenge de la Municipalité

10 août

Challenge RIZOTTO et féminin

Joyeux Noël et bonne année à tous.

La présidente,
Monique FORTEAS

COMITE DES FETES

Dimanche 22 juillet, nous avons organisé une sortie en car direction musée de la pierre à Volvic, suivi du train crémaillère du Puy de Dôme avec pique-nique et restaurant pour ceux qui le voulaient. Nous étions une quarantaine. Nous avons passé une très bonne journée.

Le dimanche 16 septembre a eu lieu notre 10^{ème} vide grenier. Une centaine d'exposants étaient présents et beaucoup de visiteurs. Merci aux bénévoles pour leur présence et très bonne organisation.

Le dimanche 25 novembre, nous avons organisé notre traditionnel marché de NOEL. Nous avions une bonne vingtaine d'artisans (métiers de bouche, artisanats).

Le dimanche 2 décembre, il y a eu le spectacle de NOEL. Cette année, le thème était les histoires de Raoul et Léonie suivi de l'arrivée du Père Noël et du goûter.

Nous vous donnons rendez-vous le **9 mars 2013** pour le marché aux vêtements et jouets.

Merci aux bénévoles pour le travail fourni au sein du comité.



Corinne LOINTIER
Le bureau et les bénévoles

LA TEAM CHARBO

La team Charbo a réouvert ses portes pour la deuxième année avec encore plus de motivation et d'ambition pour les mois à venir. Nous voulons toujours dynamiser la commune en proposant des activités diversifiées touchant un maximum de personnes.

Pour cette année 2012-2013, nous vous proposons comme activités :

- le mardi 18h00-19h30 de la danse à la salle polyvalente de Charbonnier les mines
- le mercredi 15h00-17h00 zumbatomic enfants salle polyvalente de Charbonnier les mines
- le mercredi 14h00-15h30 ateliers manuels salle des associations de Charbonnier les mines
- le jeudi 19h30 -21h00 Zumba adulte salle polyvalente de Charbonnier les mines

Cette année, des personnes nous ont rejoints afin de participer à la vie associative de la team Charbo ;
Donc vous retrouverez :

Suzy et Édith pour la danse

Céline pour les ateliers manuels

Myriam titulaire du brevet d'état fitness et zumba pour la zumbatomic et la zumba adulte.

Je les remercie toutes les 4 pour leur implication dans l'association. Le bureau, quant à lui, n'a pas changé : Sabatier Ludovic, vice président et Beaudier Nadia, présidente. Grâce à la motivation et à la mobilisation de toute l'équipe de « la team charbo », nous avons vu le nombre d'adhérents augmenter considérablement.

Pour plus de renseignements, la team charbo vous reçoit pendant les heures d'animation ou en contactant la présidente, Nadia Beaudier.

La présidente
Nadia BEAUDIER

LA BOURREE DE L'ALLAGNON

L'Assemblée Générale a eu lieu le 02 novembre 2012. Le bilan financier laisse apparaître un solde positif. Diverses manifestations ont meublé cette année 2011, 2012 comme la soirée « chataignes », la participation au téléthon, le repas des aînés, tenue de la buvette pour la fête patronale et pour finir la saison, la rencontre folklorique. Celle-ci a été une réussite et nous tenons à remercier Monsieur le Président du Conseil Général, Monsieur le Maire de Charbonnier, Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire de Vergongheon, Monsieur le Président du Comité des Fêtes de Vergongheon, la Mairie du Breuil, les commerçants, M. MARQUES, pour leur aide financière ou matérielle.

Pour l'année 2012-2013, la rencontre folklorique aura lieu le 7 Juillet 2013 en raison de la non disponibilité de la salle polyvalente, le 14 Juillet.

La Bourrée de l'Allagnon a débuté la saison avec une participation au téléthon à Charbonnier et tiendra la buvette le samedi et le dimanche pour la fête patronale.

Si des adultes ou des enfants ont envie d'apprendre les danses folkloriques auvergnates ou portugaises, venez nous rejoindre aux répétitions le vendredi à 20 H 30. Pour tout renseignement, ☎04-73-54-18-70 ou ☎04-71-76-03-55

Le nouveau bureau de la Bourrée de l'Allagnon se compose de :

- Président : M. FERREIRA Fernando
- Secrétaire : Mme VIEIRA Maria
- Trésorière : Mme CHANDELON Anne-Marie.

La Bourrée de l'Allagnon vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2013.

Le Président,
Fernando FERREIRA GONCALVES

ASSOCIATION ADEVAL

Madame, Monsieur.

L'année 2012 touche déjà à sa fin et il temps de tirer le bilan des actions de l'association ADEVAL.

Avec Les Amis Du Montcelet, nous continuons à nous opposer à l'implantation de 10 éoliennes de 175 mètres de hauteur sur les communes de St Germain Lembron, de Vichel et de Moriat qui sont en plus dans une zone très peu ventée. La CCLVA s'est aussi prononcée à l'unanimité contre ce projet, mais l'étude du dossier par les services de la préfecture doit se poursuivre jusqu' en décembre 2012.

Mais les textes votés dans des circonstances très décriées (nuit du 5 au 6 octobre 2012) relancent la forte crainte de l'ensemble de la population de notre secteur de voir aboutir le projet de « Ferme Eolienne du Lembron » dans les mois à venir.

- Abrogation de l'obligation de regrouper au minimum 5 éoliennes sur un même site : cette modification impliquera un mitage général des territoires ; l'implantation de zones d'activité industrielle parsemées au bon vouloir des promoteurs, sans aucun respect des populations ; des sources de pollution sonores et visuelles omniprésentes ; l'obligation de raccordement des sites (aux frais du contribuable ou de l'usager), même de toute petite taille, par les services de transport d'électricité...

- Beaucoup plus grave, l'annulation d'une distance minimum de 500 m. entre les éoliennes et les habitations (quelque soit leur hauteur) : L'Académie de Médecine est formelle : 1 500 m. minimum sont indispensables pour séparer une éolienne industrielle d'une habitation (pour une éolienne de 100 à 120 m de hauteur). De très nombreux scientifiques se battent pour faire valoir cette règle suite à des rapports médicaux incontestés qui font apparaître les nuisances graves générées par les éoliennes industrielles à plusieurs kilomètres de leur lieu d'implantation. Ils parlent de problème de santé publique.

Il semblerait même que l'autorisation d'implantation en zone habitée soit accordée en outre mer, à la demande instante des promoteurs éoliens !

- La dernière modification est à notre avis, une atteinte grave à la démocratie locale : les schémas régionaux éoliens, récemment établis, deviendront opposables. Ils s'imposeront de fait aux décideurs locaux à la place des Zones de Développement de l'Eolien établies par les collectivités. Que les élus aient décidé ou refusé, même de manière unanime, de recevoir ce type d'industrie, ils ne seront plus consultés lors de l'établissement de ces projets.

La population locale n'aura plus aucun regard, même par la voix de ses élus, sur l'aménagement de son territoire : tous devront subir le dictat des firmes internationales privées avides de territoires ruraux et de financements publics.

Comme vous devez le savoir, ces schémas régionaux sont très controversés par les populations et leurs associations. Nombre d'entre eux sont portés devant les tribunaux, dont celui de l'Auvergne, pour leur opacité et l'illégitimité de leur adoption suite à un simulacre de consultation par le public.

(extrait du courrier envoyé à M. le député J.P.BACQUET avec une copie à M. le Conseiller Général M.MESTRE)

Pour l'instant nous n'avons plus aucune information sur l'ouverture de la carrière de sable sur la commune de Beaulieu.

Mais une bonne nouvelle, quatre parcelles du site archéologique, (trois sur la commune de Charbonnier et une sur la commune de Beaulieu) sont classées au titre des monuments historiques avec les vestiges qu'elles contiennent. Il faut que les autres propriétaires donnent leurs accords pour que chaque parcelle soit classée.

Une des grandes problématiques du futur est de nourrir une population croissante alors que la surface des terres agricoles diminue. Dans le Puy-de-Dôme, 200 ha par an sont pris sur les terrains cultivables, (la superficie de la carrière de sable doit être de 40 ha).

« La ressource terre est une ressource non renouvelable et son gaspillage devrait être interdit »
(source et citation du service agriculture et forêt).

Dans cette période difficile je me permets de vous souhaiter à toutes et à tous une très bonne année 2013.

Adeval2009@hotmail.fr

Le président d'ADEVAL
Richard FORMENTI

CLUB AMITIES ET LOISIRS

Le club a repris ses activités le 4 septembre. Un mot sur notre sortie du 22 Juin avec le train à crémaillère au Puy de Dôme et la visite au Conseil Général. Nous étions 81 adhérents soit 2 cars. Une visite très intéressante où chacun a pu poser des questions sur le fonctionnement de cette institution mais surtout un accueil très chaleureux de notre Conseiller Général, Maurice MESTRE, ceci a montré l'attachement qu'il porte à notre association.



Nous étions 59 soit un car complet pour notre voyage dans le Morbihan. 8 jours avec visite du port de la Turbale, marais salants de Guérande, promenade en chalands sur les marais de la Brière, visite des chantiers navals de Saint Nazaire, promenade panoramique en train à la Baule, croisière à l'île aux Moines soit un voyage très réussi. Le 17 septembre, nous étions invitées à l'anniversaire des 100 ans de Mme GADAIX. Nous nous y sommes rendues à 3. J'ai tenu à y associer un membre de l'ancien conseil d'administration du club. Il faut dire que Mme GADAIX a été la cheville ouvrière de la naissance de cette

association. Elle occupait le poste de trésorière.

Beaucoup de monde, le 23 septembre, à notre vente exposition. Avec une mention pour les couturières, tricoteuses et pâtissières qui avaient fait ce qu'il fallait. Merci à vous tous, merci aux habitants de Charbonnier.

Le 14 octobre, la salle polyvalente était comble pour notre inter club annuel avec un super goûter offert par le club et surtout un orchestre qui, pendant quelques heures, nous a fait oublier les soucis quotidiens.

Le 11 novembre, nous nous sommes retrouvés à la salle polyvalente autour d'une potée avec orchestre, en présence d'environ 100 adhérents.

Nous avons terminé l'année le 18 décembre, par le repas de Noël qui s'est tenu à la salle polyvalente.

Voilà, l'année s'achève et nous avons une pensée affectueuse pour nos adhérents malades et hospitalisés.

Joyeuses fêtes et bonne année 2013 à tous, malgré tout.

La Présidente,
Monique WASIOLEK

ANGEL 'S COUNTRY

L'association propose cette année différentes manifestations :

- Téléthon dimanche 2 décembre à Vergongheon et samedi 8 décembre à Charbonnier
- Plusieurs repas de Noël dans différents centres d'handicapés
- Le 10 février 2013 : après-midi country avec les 2 associations COUNTRY ATTITUDE de Lempdes/Allagnon et WEELCOM COUNTRY de Brassac les Mines
- des démonstrations sont prévues tout au long de l'année avec participation au festival de St Privat en Ardèche
- le 25 mai 2013, grand bal country ouvert à tous sur réservation avec CHRIS de TALLENDE COUNTRY PASSION
- Le 30 juin 2013 : repas de fin d'année

La présidente
Béatrice GOURDON

ASSOCIATION AGREEE DE PECHE ET DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

2012 se termine et aura été une grande année pour notre Association. En effet celle-ci a vu la concrétisation d'un important projet lancé en 2009 pour la réhabilitation de l'Étang du grand Pré.

Plusieurs phases ont été entreprises et nous arrivons au terme de ce chantier qui aura duré le temps de cette période automnale.

Désormais, vous pourrez notamment profiter d'un réaménagement total des abords facilitant l'accès pour les pêcheurs mais aussi d'un chemin plus agréable pour les promeneurs toujours plus nombreux à venir profiter de cet agréable endroit. Pour notre plus grande satisfaction et dans le but de n'oublier personne dans ce réaménagement, un poste de pêche pour personne à mobilité réduite a été également implanté sur le site.

D'importants moyens de chantier de l'entreprise Rodriguez ont été déployés notamment pour les travaux réalisés sur l'île. Celle-ci a été arasée et creusée en son pourtour pour favoriser la biodiversité et créer une zone bénéfique à la reproduction des espèces piscicoles.

Une fois le travail des engins terminé, ce sont les bénévoles qui sont venus apporter leur touche finale au chantier. Pendant plusieurs semaines, ils ont nettoyé, élagué les arbres, façonné les accès au plan d'eau. Les talus ont étéensemencés de prairie et la zone de frayère a été plantée en lieu et place de l'ancienne île. Nous espérons ainsi que cette zone sera prochainement embellie d'une roselière salubre à la vie des espèces présentes dans l'étang.

En tant que Président, je tiens à remercier les bénévoles de notre association pour leur implication et plus largement toutes les personnes ayant participé de près ou de loin à cette belle aventure. Aussi, je salue au passage le soutien sans faille de la Fédération Départementale de Pêche de Haute Loire ainsi que celui de la municipalité de Charbonnier les mines qui nous ont apporté le soutien financier et humain pour mener à bien notre projet.

Patrick CHION
Président de l'AAPPMA Charbonnier les mines



Avant travaux

Après travaux



FCC

Lors de son assemblée générale, le bureau a été élu comme suit :

- Président : Richard TIXIDRE
- Trésorier : Sébastien FARY
- Secrétaire : Xavier ANTONIO

Responsable de l'équipe senior : Fabrice REBOLO

Responsable de l'équipe vétérans : José CARRION

Après une saison 2011- 2012 assez satisfaisante sur le plan sportif. Le football club de Charbonnier qui évoluait en 4^{ème} division de district, en terminant meilleur second, a pu accéder à la troisième division. Cette année encore, le bilan sportif à mi-saison est assez encourageant. Les six matches joués en championnat se sont soldés par cinq victoires et une seule défaite. Ces bons résultats sont le fruit du travail fourni et de l'assiduité à l'entraînement pour l'ensemble des joueurs.

Actuellement nous sommes en tête de notre poule et comme la saison passée nous envisageons la montée à une division supérieure. Tâche qui va être difficile car plusieurs équipes sont de potentiels prétendants au titre.

N'oublions pas notre équipe vétérans qui peut compter sur un effectif d'une quinzaine de joueurs pour mener à bien cette quatrième saison.

La volonté du bureau, cette saison, est de faire du club un endroit de joie et convivialité où tout le monde peut s'exprimer et pratiquer dans la bonne humeur son sport préféré. Le club reste ouvert à tous ceux qui voudraient s'inscrire dans cette lignée. Tous les membres du F.C.C se joignent à l'équipe dirigeante pour vous souhaiter nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2013.

L'équipe dirigeante

AMICALE LAIQUE



2013 : Les cours de gymnastique « adultes » et « séniors » ont repris depuis début septembre. Vous pouvez encore vous inscrire pour le groupe « adulte » du mardi de 20h00 à 21h00.

En septembre, nous avons reçu le très sympathique Olivier Villa, dans le cadre de sa tournée « Villa-villages ». Le public clairsemé a été emballé par ses nouvelles chansons populaires, tendres et émouvantes. Ajouté à cela la simplicité de l'artiste, sa prestance sur scène et sa générosité, qui permettront à ce jeune chanteur, auteur, compositeur de se produire bientôt dans la cours des grands. Nous lui souhaitons un très grand succès.

En décembre, a eu lieu l'assemblée générale. Toutes les personnes sont invitées à venir proposer leurs souhaits pour les prochaines animations.

D'ors et déjà, nous vous proposons la soirée théâtre avec la troupe d'Ardes le 23 mars 2013.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous

La présidente
Audrey Carpentier

Bulletin périodique d'informations municipales

Rédaction : Pascal BERTHELOT, Sébastien PAULET, Laurent LASCOVITCH et les présidents d'associations
Conception, assemblage : Nicole LESAIN, Marie-Laure JACQUET, Rachel HENRY, Hélène MESTRE et Gilles ZAJIC

Tirage : Centre-com à Issoire

Mairie de Charbonnier les mines - rue de la liberté - 63340 CHARBONNIER LES MINES

Mail : mairie.charbonnier.63340@wanadoo.fr - Tel : 04.73.54.05.24 - Site Internet : www.charbonnier-les-mines.fr

ETAT CIVIL 2012

Naissances

20 février 2012

Lylou PASCAL

Fille de Michaël PASCAL et Muriel DUCHER domiciliés
6 impasse Bel-Air

6 avril 2012

Théo, Mickaël, Alain BOUSQUET

Fils de Guillaume BOUSQUET et Nelly PEY domiciliés
4 lotissement dynamo

15 avril 2012

Jules, Loïc RONDINEAU

Fils de Loïc RONDINEAU et de Lorriane GANNAT
domiciliés 13 Allée des marronniers

17 avril 2012

Yoann GODAR

Fils de Kewin GODARD et de Pauline TOUCHEBOEUF
domiciliée 4 Allée des marronniers

11 mai 2012

Logan, Aymerick MOLLARD

Fils de Yannick MOLLARD et de Magali CRISPET
domiciliés 12, Avenue Gambetta

26 août 2012

Mélissa, Malika, Soad JAFFEL--LAVIE

Fille de Hadheb JAFFEL--LAVIE et Nathalie
LAVIE domiciliés lot « la Pierre Blanche »

14 octobre 2012

Thaïs, Cléo JAMMES

Fille de Alban JAMMES et de Marie FRANCO
domiciliés 2bis chemin de Rissavet

01 novembre 2012

Lyoan, Romain, Grégory PAGE TIXIDRE

Fils de Kevin PAGE et Cyndie TIXIDRE
domiciliés 1 rue du bouquet

4 novembre 2012

Emmy LAPPARA

Fille de Vivien LAPPARA et de Sophie HUGUES
domiciliés 1 Bis place St Jean Baptiste



Mariages

26 mai 2012

Richard TIXIDRE et Karine AULAGNIER

20 octobre 2012

Jean-Claude HENRI et Anne-Marie ORTOLA

6 octobre 2012

Olivier MEINI et Amandine CATEL



Décès

31 janvier 2012

Simone PAGES née GODDE

3 mai 2012

**Paulette DEFONTAINE née
GANNAT**

17 octobre 2012

Jeanne NICOLAS née PRADON

1 février 2012

Franck PEDRACKI

6 juillet 2012

Jean-Claude LEJEWSKI

30 octobre 2012

Joséphine FRONTIER née SZLEZAK

17 avril 2012

Joseph NAY

20 août 2012

Marie ARNAULD née LOIRY

12 novembre 2012

Suzanne FABRE née BINET